

M. LeBlanc: Madame le Président, j'allais justement profiter de la présence du ministre de la Justice auprès de moi pour m'entretenir avec lui de cette question. J'en ai parlé aux conseillers juridiques de mon propre ministère, mais je tiens naturellement à entendre le point de vue du ministre de la Justice, et je compte également sur sa collaboration à titre de ministre chargé des relations fédérales-provinciales.

Le député a sur moi l'avantage d'avoir en main une question soigneusement rédigée, mais je tiens à lui donner l'assurance que cette question me préoccupe tout aussi vivement que lui.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET GARRISON—LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En janvier de cette année, des fonctionnaires d'Environnement Canada à Regina m'ont assuré que des agents consulaires seraient sur les lieux pour surveiller les études techniques et les achats de terrain dans la nouvelle section de Rockford du projet Garrison. Ses collaborateurs l'ont-ils assuré qu'il n'y avait pas en ce moment des travaux qui pourraient avoir des conséquences néfastes pour les eaux canadiennes?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, mes collaborateurs ne m'ont pas encore fourni de telles assurances, mais je peux dire qu'à la suite de nos discussions à la Chambre hier, notre ambassadeur à Washington a envoyé au sous-comité chargé d'étudier la clause des subsides une lettre accompagnée d'une copie de notre note au gouvernement des États-Unis.

M. McKenzie: Le ministre dit que ses collaborateurs ne lui ont fourni aucune assurance. Peut-il nous dire si des agents consulaires canadiens sont actuellement dans le Dakota du Nord afin de surveiller les travaux de construction? Je voudrais aussi signaler que le gouverneur du Dakota du Nord, M. Link, qui est un partisan du projet Garrison et un ami du président Carter, a demandé des fonds additionnels pour financer le projet. Le ministre croit-il que les élections américaines vont jouer un rôle dans cette affaire?

M. MacGuigan: Je ne voudrais pas faire de commentaires au sujet des élections américaines, mais il est évident que c'est un facteur à considérer. Je vais tenter d'obtenir les renseignements qu'a demandés le député et lui en reparler plus tard.

L'ARRAISONNEMENT ILLÉGAL DU «RAINBOW WARRIOR» ET L'ARRESTATION DE CANADIENS

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Selon des rapports de presse, le *Rainbow Warrior*,

navire utilisé par le groupe Greenpeace qui s'oppose à la chasse à la baleine, a été arraisonné hier en eaux internationales et un caméraman et un reporter de la société Radio-Canada ont été arrêtés et soumis à des interrogatoires, sous la menace d'armes à feu. Je voudrais donc demander au ministre s'il a reçu des rapports officiels sur l'incident et s'il a protesté contre l'arraisonnement illégal du navire et l'arrestation tout aussi illégale de citoyens canadiens.

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je peux confirmer que les rapports sont exacts. D'après les informations que nous avons reçues, le navire du groupe Greenpeace a été escorté jusqu'au port espagnol d'El Farol. Nous tâchons d'obtenir plus de détails. Il est encore trop tôt pour protester, mais si les circonstances l'exigent, nous le ferons certainement.

M. Rose: Étant donné que cet incident n'est rien d'autre qu'un acte de piraterie en haute mer et qu'il rappelle étrangement l'expérience vécue par le capitaine David McTaggart pendant les tests nucléaires français dans le Pacifique Sud, il y a une dizaine d'années, lorsque son navire, le *Greenpeace II*, avait été arraisonné par la Marine française, et compte tenu du fait que le Canada avait attendu à la toute dernière minute pour prendre sa défense, le ministre dans le cas présent et si les faits le justifient, compte-t-il, protester immédiatement dans les termes les plus énergiques auprès du gouvernement espagnol contre ce geste très grave?

M. Nielsen: Olé!

M. MacGuigan: Je peux assurer au député que nous ferons certainement tout ce que les faits nous autoriseront à faire. Nous n'avons pas encore la certitude que le navire a été arraisonné en haute mer; il se peut fort bien que l'incident soit survenu dans les eaux territoriales espagnoles.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DU CANADA SUR LA RÉDUCTION DES IMPORTATIONS DE PÉTROLE

M. Jean Lapierre (Shefford): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

L'année dernière, à Tokyo, le Canada s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire son niveau d'importation de pétrole à 150,000 barils par jour. Est-ce que le premier ministre sera en mesure d'annoncer à Venise la semaine prochaine que le Canada a pu remplir son engagement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, je peux assurer le député de Shefford et la Chambre que nous avons, en 1979, tenu notre engagement, et nous comptons, d'après les chiffres connus actuellement, qu'en 1980 nous pourrions également donner notre adhésion à cet engagement.